

Déclaration UNSA-éducation au CDEN à NEVERS

17 06 2015

Monsieur le Préfet,

Monsieur le Président du Conseil Général,

Monsieur le Directeur Académique,

Mesdames et Messieurs,

La réforme du collège validée par le Conseil Supérieur de l'Éducation par plus de 51% des votants contre 25% n'est pas l'affaire des seuls spécialistes, elle regarde toute la société. Le statu quo serait mortifère car il entérinerait la désastreuse constante qui conduit, depuis 20 ans, un jeune sur cinq à quitter notre système scolaire sans aucune qualification (150000 par an) et avec une formation citoyenne approximative. En fin de compte, ce sont des millions de jeunes qui, aujourd'hui, alternent entre précarité et chômage. Les mêmes viennent grossir les rangs des abstentionnistes ou font le choix du FN, l'installant largement comme le premier parti des jeunes. Ces jeunes qui vivent l'échec de notre École, sont très majoritairement issus des classes populaires et moyennes. C'est pourquoi la Refondation est une œuvre de justice sociale ainsi qu'un impératif démocratique.

Cette réforme du collège met en avant la différenciation, le travail en équipe, la transversalité pédagogique. C'est bien, en partie, le modèle du premier degré que l'on essaie de traduire dans le second degré. Le SE UNSA, porteur de la continuité de la scolarité de la maternelle au lycée se félicite de la future organisation par cycle avec l'introduction du nouveau cycle 3 correspondant au CM1, CM2 et 6ème. Il s'agit là d'une étape supplémentaire vers une culture pédagogique commune, indispensable à la réussite de tous les élèves. Il faut absolument se saisir de cette opportunité et donner les moyens à la liaison école-collège.

Nous serons vigilants, et comprenons l'inquiétude de nos collègues, l'autonomie donnée aux établissements doit réellement être au service de la pédagogie et ne pas être une variable d'ajustement de DHG trop serrées. Nous serons vigilants également vis à vis de l'offre de formation offerte aux élèves, cette réforme ne doit pas être l'occasion d'un appauvrissement que ce soit vis à vis de l'allemand ou des langues anciennes.

La carte scolaire vient de se terminer, nous ne sommes pas satisfaits de ses conséquences notamment pour les écoles du département. Cependant, à la lumière de la façon dont elle s'est déroulée dans d'autres départements de l'académie, nous relevons que Monsieur le Directeur Académique, dans ces choix a fait en sorte d'en limiter les effets. Cette carte scolaire a été l'occasion de fermeture d'écoles à Nevers. Nous ne nous satisfaisons pas de voir des écoles fermer notamment dans des quartiers difficiles. Cependant, nous estimons que la mobilisation, dans laquelle l'UNSA a été l'un des éléments moteur, a contraint la mairie à davantage de vigilance, à mettre en place un véritable dialogue, et à revoir son projet... Nous continuerons à peser sur ce sujet parce que rien n'est terminé ni pour les écoles concernées dès cette année où nous serons attentifs aux nouvelles conditions d'accueil des élèves, ni pour les autres dont la situation est toujours en suspend. Nous avons aussi sollicité un dialogue avec la préfecture et la DSDEN. À ce sujet, Monsieur le Directeur

Académique, nous nous étonnons que le courrier commun aux syndicats et à la FCPE qui vous avait été soumis lors du précédent CDEN soit resté sans réponse. Et nous apportons notre soutien à la FCPE, principale association de parents d'élèves dans le département, seule association à avoir des délégués en CDEN, qui vous demande d'être considéré comme interlocuteur et qui mérite toute votre attention.

Nevers toujours, nous sommes attérés de voir que la commune, malgré des difficultés financières affichées va augmenter la participation de la Ville au financement des dépenses de fonctionnement des écoles privées de la passer de 513,08 € à 649,12 € par élève, pour l'année scolaire 2014-15. Soit un versement total de 136.964,32 € pour deux écoles qui accueillent deux cent onze enfants de la ville. Soit une hausse de 26 % ! Vive l'école laïque à Nevers !

Nous oublions pas que la Nièvre est un département essentiellement rural, et le principal défi est de maintenir une offre scolaire de qualité en tout point de son territoire que ce soit dans le premier comme dans le second degré. Nous vous informons que le SE UNSA et l'UNSA éducation, en ce moment même, prend contact avec les élus du département, et avec les acteurs de l'école (syndicats, associations partenaires de l'école, parents d'élèves...) pour ensemble être force de proposition pour les bouleversements à venir dans le maillage de nos établissements scolaires. Nous sommes porteur d'une demande de moratoire sur la carte scolaire des écoles et collèges nivernais en zones urbaines et rurales. Ceci permettra d'engager une concertation sereine pour définir ensemble, la politique pédagogique et structurelle que nous voulons, en prenant en compte les différentes spécificités, positives ou négatives, de notre département.

L'année scolaire 2015 - 2016 sera une année de transition, pour les nouveaux programmes, dans la réforme du collège, mais aussi pour notre région qui doit devenir la Bourgogne Franche Comté. L'UNSA n'a pas pour principe d'être contre a priori, cependant un recteur à Besançon, à 270 km et 4 heures de route, où est l'intérêt pour la Nièvre ? On nous parle d'un rectorat sur 2 sites avec toujours deux académies sur un calendrier flou... La réforme suscite beaucoup d'inquiétudes notamment chez nos collègues administratifs. Quelles conséquences pour la Nièvre ? Pour l'enseignement post bac ? Pour l'antenne ESPE de Nevers ? En quoi cette réforme peut-elle être dynamisante ? L'UNSA accompagnera au mieux de leurs intérêts tous les collègues impactés. Cette réforme ne saurait être l'occasion d'économie d'échelle sur la carte des formations ou la réorganisation des services.